

5 905
C129e

LA REVUE ACADIENNE

PUBLICATION MENSUELLE

PARAISSANT LE 20 DE CHAQUE MOIS

1ère ANNÉE

OCTOBRE 1917

No 10

SOMMAIRE

Ante Lucem	- - - - -	BENJAMIN SULTE
Les Eudistes au Canada.	- - - - -	R. P. EM. GEORGES
Les écoles de la Nouvelle-Ecosse	- - - - -	A.-L. AUCOIN
Collection complète	- - - - -	LA REDACTION
Les vocables algonquins, etc.	- - - - -	HON. P. POIRIER
"Par chez nous"	- - - - -	E.-A.

ABONNEMENT ANNUEL - - - \$1.00

DIRECTEUR:

DR EDMOND-D. AUCOIN,

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL.

REDACTION ET ADMINISTRATION:

1918, RUE SAINT-DENIS, 1918

MONTREAL

Mos collaborateurs

AUC
AUC
ARS
BOU
BRA
BOU
BUR
COR
COR
DOU
GEO
GAU
GAU
HEE
LEG
LeB
LeB
LeB
MO
MA
MI
POL
ROE
RIC
SUL



Montréal.
Montréal.
Ottawa.
e, N. B.
ise, N.E.
ph, N.E.
ta, Sask.
n, E.U.
er, N.E.
Ottawa.
ise, N.E.
Ottawa.
Montréal.
Montréal.
Montréal.
on, N.B.
est N.E.
Montréal.
hat, N.E.
Montréal.
Montréal
Ottawa.
Ottawa.
s, Minn.
Ottawa.
- Ottawa.

VILLENEUVE, (Rév. Père) R., O.M.I., homme de lettres, - Ottawa.

Ante Lucem

Il y a soixante ans, M. Rameau commençait à publier des articles sur l'Acadie et le Canada "du temps des Français". Les journaux de France en parlaient, mais non pas tel que des journaux canadiens pourraient le faire, car ils ne semblent pas avoir compris autre chose dans ces études que le fait tout simple de la perte des colonies françaises par suite de la guerre de Sept Ans et du traité de 1763 qui en avait réglé les résultats. Les renseignements et les commentaires de l'écrivain passaient inaperçus. Pourtant, c'était la partie essentielle de son œuvre. Au Canada, nous n'avons pas connu ces articles.

En 1860 parut *La France aux Colonies* ; en 1861, *La Colonie de Détroit*, un gros et un petit volume qui furent l'objet de diverses mentions dans les journaux de France, mais il y eut de bons articles dans ceux du Canada, parce que nos gens comprenaient mieux, infiniment mieux, que les journalistes de Paris, la portée de ces ouvrages et le champ nouveau qu'ils ouvraient à la méditation.

Ensuite, M. Rameau nous visita. Quelques uns de nos hommes publics s'étant montrés curieux de lire ce que la presse française avait dit des deux livres en question, M. Rameau fit voir leurs articles—et je les ai eu sous les yeux. Voici l'analyse que j'en fis à cette époque. :

Le *Journal Officiel* est très sympathique à l'ensemble de la *France aux Colonies*, mais il ne l'interprète qu'au point de vue de l'histoire de France. Pour lui, toute l'Amérique et surtout la région nord de ce continent n'existe que derrière un nuage qu'il ne cherche nullement à pénétrer. L'auteur de cet écrit, fort bien rédigé d'ailleurs, ne soupçonne pas les problèmes que nous offre l'histoire de la colonisation américaine, encore moins celle de l'Acadie et du Canada, ni le but que M. Rameau s'était proposé. L'ignorance de notre presse y est flagrante. Notre existence, acadienne et canadienne, ne compte en aucune manière. La révélation d'un retour à la vie ou d'une survivance, si vous aimez mieux, de nos deux peuples, ne frappe point le lecteur parisien de ce livre surprenant. L'Acadie à existée, nous l'avons perdue, il paraît qu'elle n'est pas morte, eh bien, cela ne signifie que peu de chose—et le Canada de même.

La *Revue Politique* se met en frais d'érudition pour exposer des principes fort opposés à ceux de M. Rameau, et il en sort des dissertations sur nombre de sujets absolument hors de la question, ce qui me fait rire. Il y a pourtant des touches qui montrent une certaine entente des premiers temps du Canada.

L'*Univers*, l'*Union*, le *Moniteur*, la *République* ont des banalités—pour accuser réception du volume.

Pas un mot sur le fait principal, savoir : l'existence en plein dix-neuvième siècle, de deux peuples français dans le nord de l'Amérique. Pas un mot sur cet autre fait : la perte des deux colonies par la France, ou plutôt les causes de cette perte. M. Rameau donne du neuf et il enseigne à pleine page : on ne veut pas de cette instruction.

Cependant les articles ne sont pas restés sans fruits. J'ai observé, au cours des vingt ou trente années suivantes, que de jeunes écrivains, en petit nombre il est vrai, se sont occupés du livre de M. Rameau et ont saisi sa pensée. C'était la nouvelle école historique qui faisait ses dents, et, par bonheur, c'est elle qui domine aujourd'hui. [En 1860 aucun écrivain en vogue n'était assez au courant de l'histoire du Canada et de l'Acadie, pour comprendre le livre dont nous parlons—et c'était facile à deviner : aucun traité ou manuel à l'usage des écoles de France ne parlaient de ces deux pays. En 1917 c'est encore la même chose, mais les revues publiées par la nouvelle génération, et plusieurs livres récents commencent à faire la lumière sur ce sujet.

Pour retourner à 1860, il faut dire que, par exception, la *Revue Politique et Littéraire*, aussi bien que le *Journal de l'Instruction Publique* de Paris, ont sonné la note juste, mais sans appuyer par trop, pas assez même. Mon idée est que dans le premier de ces deux journaux, M. Pierre Margry était l'inspirateur et que, pour l'autre, on avait coupé dans une lettre privée de M. Rameau un passage tout entier qui donnait le thème clairement, mais, pour le reste des deux articles c'était du bavardage sur des théories passé fleur depuis longtemps.

Soyons heureux du développement qui se manifeste de nos jours en France dans l'étude de l'histoire coloniale. C'est un commencement qui mènera loin. On fait la guerre aux vieilles méthodes des écrivains et les recherches se portent vers le fond des choses. Ce n'était pas encore la façon, en 1860, de contredire, ou du moins de mettre en doute l'ancienne manière d'exposer les événements.

On ne les expliquait ni on ne les commentait. Personne ne s'avisait de rectifier les vieux préjugés. L'ignorance ne connaissait pas ce que nous appelons l'étude. Tout se prenait à vue de nez, sans aller plus loin. La nouvelle école veut savoir avant que de parler. La mine de richesses historiques mise au jour par M. Rameau ne disait rien à l'esprit de ses contemporains. Il me l'a expliqué, plus tard, durant sa seconde visite en Canada. En 1860, la presse ne s'était occupée que des points rattachés aux discussions courantes sur l'histoire de France parce que, après tout, c'étaient les seuls qui fussent entendus par les écrivains français.

Benjamin SULTE.

LES EUDISTES AU CANADA.

1896—1916

A travers vingt-cinq années d'apostolat

(Suite)

* * *

Il serait sans doute possible d'étudier maintenant le prolongement de l'influence du P. Eudés au Canada, même après la mort des amis dévoués qu'il y comptait, et dont nous venons de faire connaître les principaux ; un courant d'idées comme celui dont il avait été l'instigateur, une fois lancé, ne peut aller qu'en se ramifiant de plus en plus. . . . Mais les études d'influences, comme ces procès de tendances dont notre époque est coutumière, sont extrêmement difficiles à mener ; elles supposent de laborieuses recherches, une abondante documentation, pour n'aboutir bien souvent, hélas ! qu'à des hypothèses plus ou moins hasardées ; nous préférons nous en abstenir, pour rester sur le terrain, autrement solide, des faits dûment enregistrés par l'histoire.

Il nous faut venir jusqu'en 1794, pour surprendre un nouveau contact entre la Congrégation de Jésus et de Marie et le Canada.

François Gabriel LeCourtois est en réalité le premier Eudiste qui y soit venu s'établir. Il était originaire de Tirepied, ancien diocèse d'Avranches ; entré dans la Congrégation en 1784, il fut attaché à la maison de Valognes : il y professait la philosophie quand éclata la Révolution. Après un court séjour en Angleterre,

où il s'était réfugié pour ne pas prêter le serment schismatique exigé par la constitution civile du clergé, M. LeCourtois s'embarqua pour le Canada.

En 1796, il était nommé curé de Saint-Nicolas, au diocèse de Québec ; l'année suivante, il fut transféré à Rimouski : c'est de là qu'il rayonnait à travers l'immense territoire confié à sa sollicitude pastorale : "Il avait à desservir, seul, la rive droite du fleuve sur "une étendue de près de 50 lieues, depuis la paroisse de Trois "Pistoles, jusqu'à celle de Ste-Anne des Monts ; sur la rive gauche il en avait presque autant dans ce qu'on appelle les *postes du roi*" . . . (Fleurs de la Congrégation de Jésus et de Marie : Tome II, p. 114 : d'après des renseignements fournis par M. Roussel, prêtre de St-Sulpice, professeur de théologie au Séminaire de Montréal). Ce vaste territoire comprenait en fait : le lac St-Jean, le Saguenay, la Côte Nord jusqu'au delà de Moisie, une grande partie du diocèse de Chicoutimi, et le vicariat apostolique du St-Laurent.

Dans ses "*Soirées Canadiennes*" (avril 1863), J.-C. Taché, l'un des plus Canadiens des écrivains canadiens, a fait revivre dans des pages pleines d'intérêt, les missions de ce saint prêtre : nous y renvoyons le lecteur amateur de vieux souvenirs.

Le 10 janvier 1807, M. LeCourtois prit possession de la cure de la Malbaie, et fut le premier prêtre résidant à poste fixe dans cette grande paroisse ; il n'y épargna ni sa peine, ni son argent pour y bâtir une église à laquelle il fit don, entre autres chose "d'une énorme lampe, d'un bénitier, d'un ostensor, et de burettes en argent massif." (Ibid ac supra). A peine le zélé missionnaire avait-il achevé l'église de la Malbaie, que l'évêque de Québec le nommait curé de St-Laurent en l'île d'Orléans, en 1822 ; sa santé épuisée par ses travaux apostoliques, et par les nombreuses infirmités dont il souffrait depuis longtemps, l'obligea bientôt à se retirer du saint ministère ; il mourut, l'année suivante, au mois d'octobre 1828, laissant après lui une réputation de sainteté, dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours ; on en jugera par le témoignage suivant que rend à sa mémoire un historien contemporain : "sa charité "inépuisable, son mépris des choses terrestres, avaient rendu son "ministère encore plus efficace. C'était un prêtre très humble, dont "Mgr Plessis disait que sa place n'était pas sur les hauteurs. Il "aimait trop, disait-il, à se dérober aux yeux de la foule. Sa "prédication était solide, bien nourrie des Livres Saints ; sa conver- "sation indiquait un homme de sens et d'érudition. Mgr Hubert

“en faisait grand cas et Mgr Plessis l'estimait beaucoup.” (N. E. Dionne: *Ecclésiastiques et Royalistes français réfugiés au Canada*).

* * *

Le Père LeCourtois avait été, sans le savoir, un précurseur : l'humble missionnaire était mort depuis longtemps déjà, quand d'autres fils du B. J. Eudes, vinrent reprendre son œuvre d'évangélisation, et sceller définitivement, entre la Congrégation de Jésus et de Marie et le Canada, cette union dont nous avons précédemment raconté la naissance, et dont il nous faut maintenant esquisser rapidement le développement et la consommation au XIXe siècle.

Arrivé à ce nouveau tournant de notre histoire, nous rencontrons, pour la première fois, un nom qui reviendra souvent sous notre plume, nom qui s'impose au respect et à la vénération de l'historien : le nom de l'Acadie.

Rien de noble, rien de dramatique comme le passé de ce petit peuple de la vieille Acadie, aussi héroïque dans sa fidélité à sa religion, que dans son culte pour les traditions de sa race et les coutumes de ses aïeux. Son histoire pendant un siècle et demi, comme celle de l'Irlande et de la Pologne, ne présente qu'un sanglant récit des persécutions qu'il a endurées, et de la force d'âme avec laquelle il les a soutenues. C'est une nation de martyrs. Longfellow, l'a chantée dans son poème si touchant : “Évangéline”; M. Rameau de St-Père, M.M. Casgrain et Richard, le sénateur Poirier et le docteur Aucoin, nous ont raconté les épisodes les plus émouvants de sa longue et douloureuse agonie, en attendant que demain, l'un de ses fils, entonne sur son tombeau désormais glorieux, l'Alleluia triomphant de la résurrection.

Ma tâche est plus modeste : la divine Providence a fait à notre société l'honneur de collaborer à cette œuvre de la résurrection du peuple acadien, et c'est de cette collaboration toute de dévouement de notre part, toute de confiance de la part de l'Acadie reconnaissante, que je voudrais donner un rapide aperçu.

Chose singulière, l'Acadie et notre société avaient déjà commencé à s'aimer avant de se rencontrer ; deux aimables poètes les avaient présentées l'une à l'autre : j'ai nommé Longfellow et notre délicieux Père Barbey d'Aurevilly, le frère du grand critique littéraire que, dans un accès de méchante humeur, Lamartine avait surnommé “le duc de Guise de la littérature”...

Le Père d'Aurevilly s'était pris d'un véritable enthousiasme pour l'auteur d'Évangéline, dont il avait même traduit en français, d'importants extraits : toute une correspondance s'était ainsi établie entre les deux poètes ; Longfellow adressa un jour au Père d'Aurevilly, une charmante lettre pour le féliciter "d'avoir reçu avec une *"telle magnificence les dons sacrés de la Muse"* et, souriant de la méprise qu'il avait faite en lisant à la signature "Millionnaire Éudiste", au lieu de "Missionnaire Éudiste", il ajoutait gracieusement : "Mais millionnaire, ne l'êtes vous pas, et de la richesse véritable."

Le temps vint toutefois, où l'on passa du domaine de la poésie dans celui de la réalité : jusque alors on avait chanté ensemble un passé douloureux, désormais on allait lutter et souffrir pour marcher ensemble aux mêmes triomphes.

Depuis longtemps déjà les Acadiens de la Nouvelle-Écosse désiraient procurer à leur province, l'inappréciable bienfait dont jouissaient leurs frères du Nouveau-Brunswick : ceux-ci, en effet, avaient à leur disposition le collège de St-Joseph de Memramcook qui sous l'habile direction des Pères de Ste-Croix, avait fourni au pays tant d'hommes distingués dans toutes les branches des carrières libérales.

Le Père Sigogne, dont un de ses successeurs à la cure de Ste-Marie, le R. P. Dagnaud, a raconté le laborieux apostolat, avait rêvé de doter sa paroisse d'une école où les enfants pussent recevoir, en même temps que l'éducation chrétienne, une instruction au moins rudimentaire. L'idée avait été réalisée et le presbytère s'était ouvert tout grand pour recevoir ces commensaux d'un nouveau genre.

"En 1878, arrivait à Ste-Marie, comme curé de la paroisse, "un prêtre qui faisait revivre le P. Sigogne par la bonté de son "cœur, la simplicité de sa vie et son dévouement aux Acadiens. "Il suffit de nommer le Père Gay, pour qu'à ce nom le souvenir "de la vertu admirable du désintéressement caché, vienne aussitôt "à l'esprit de ceux qui l'ont connu." (*P. Dagnand : les Français du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse : page 214.*)

Comme son prédécesseur, il comprit parfaitement que les Acadiens étaient condamnés à végéter aussi longtemps que leurs seraient privés des avantages d'une éducation supérieure. Cette pensée le hanta pendant longtemps, sans qu'il pût entrevoir le

moyen de remédier au pénible état de choses qu'il constatait autour de lui.

Profitant de la visite pastorale que l'archevêque de Halifax, Mgr O'Brien, fit à l'été de 1883, des comtés de Digby et de Yarmouth, le Père Gay fit part à sa Grandeur des besoins pressants de l'intéressante population confiée à ses soins, en même temps que de ses projets pour lui venir en aide ; Mgr O'Brien entra parfaitement dans ses vues, et l'idée de l'établissement d'un collège à la baie Sainte-Marie, prit alors une certaine consistance.

En 1886, Monseigneur, après mûres réflexions, entama les premières négociations relatives à la fondation du futur collège ; Monseigneur Fabre, évêque de Montréal, à qui il s'adressa tout d'abord, le mit en communication avec la communauté des Oblats : l'insuffisance de leur personnel ne permit pas à ceux-ci de consentir à la nouvelle fondation qu'on leur offrait.

Les Pères Rédemptoristes, présentés à leur tour, répondirent eux aussi, par un refus auquel devait bientôt s'ajouter celui des Maristes et des Salésiens.

Monseigneur O'Brien dans tous ces pourparlers avec les différentes sociétés religieuses que nous venons d'indiquer, s'était servi comme intermédiaire d'un docte sulpicien, qui avait mis à la disposition de sa Grandeur et son dévouement obligeant, et les nombreuses amitiés que sa science et la sainteté de sa vie, lui avaient ménagées un peu de tous côtés : Monsieur l'abbé Roussel.

Celui-ci connaissait bien les Eudistes dont il avait été l'auxiliaire au Collège de Redon, et auxquels il avait conservé une respectueuse estime.

Déjà, une première fois, en 1888, avait-il essayé, sans y réussir, de les intéresser à la fondation projetée en Acadie. Il devait être plus heureux en 1890, car, dans le courant du mois de mars de cette année même, il pouvait adresser à Mgr O'Brien, ces quelques lignes confidentielles :

“Une lettre du Supérieur Général des RR. PP. Eudistes que “je viens de recevoir, m'apprend que sa Congrégation serait disposée, “dès maintenant, à fonder un collège dans l'Amérique du Nord ; “et je m'empresse de transmettre cette nouvelle à votre Grandeur, “afin que je sache en quel sens je pourrais répondre.”

Ce n'était évidemment pas encore la solution de l'épineux problème que l'archevêque de Halifax travaillait à résoudre avec une inlassable persévérance, d'autant moins que, à ce moment même,

les négociations n'étaient pas encore rompues définitivement avec les Salésiens.

La situation cependant finit par s'éclaircir, et le 3 juin 1890, le T. H. Père, LeDoré entra directement en communication avec Mgr O'Brien, par la lettre suivante :

"Monseigneur,

"M. l'abbé Roussel, Sulpicien de Montréal, m'a fait part
"de la pensée qu'a votre Grandeur de confier au Pères de notre
"Congrégation, la direction de deux paroisses françaises dans votre
"archidiocèse. Il ajoute que des missionnaires pourraient se joindre
"aux curés, et même que votre Grandeur désirait y établir une
"maison d'instruction. Nous sommes tout désireux, Monseigneur,
"de répondre à la demande de votre Grandeur, et dans quelques
"mois nous pourrions envoyer deux ou trois Pères pour commencer.
"Nous avons en France et dans l'Amérique du Sud, une vingtaine
"d'établissements dont plusieurs sont très importants. Mais nous
"n'avons pas encore l'habitude du Canada, aussi je serais très re-
"connaissant à votre Grandeur si elle daignait nous donner quel-
"ques détails sur les conditions dans lesquelles nous serions en
"Nouvelle-Ecosse.

"Dès que j'aurai reçu les explications que votre Grandeur
"voudra bien me faire parvenir, je les communiquerai à mon con-
"seil, et j'aurai l'honneur de répondre au plus tôt à sa Grandeur
"pour lui dire ce que nous pourrions faire.

"Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage du plus profond
"et du plus religieux respect avec lequel je suis in ss. . . cc., Mon-
"seigneur,

"de votre Grandeur le fils et le serviteur très humble,

"Ange LeDoré."

Par suite d'un malheureux concours de circonstances, cette lettre ne parvint pas à son destinataire : d'où de part et d'autre grand embarras. Monseigneur O'Brien croyant, une fois de plus, son affaire manquée, alla frapper à une nouvelle porte et s'aboucha avec les Pères de la Miséricorde de New York ; le Père LeDoré, de son côté, n'entendant plus rien parler de rien et ne sachant à quoi s'en tenir, résolut, suivant en cela le conseil du P. Roussel, d'envoyer deux de ses Pères, pour s'entendre de vive voix avec Monseigneur de Halifax.

(A continuer)

Em. GEORGES, ptre, c.j.m

Les écoles de la Nouvelle-Ecosse

Au cours du mois de décembre 1916, le "Petit Canadien", organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, publiait un article aussi intéressant que véridique, au sujet du rang qu'occupe la langue française dans nos écoles acadiennes en Nouvelle-Ecosse. La "Revue Acadienne," déjà intitulée "éducatrice impartiale" tant en matières historiques qu'en tout ce qui concerne le régime scolaire, auquel, nous Acadiens, sommes forcément soumis, est tout heureuse de revenir sur la question et de donner à ses lecteurs, quelques détails sur le degré de connaissance de la langue française chez nos élèves acadiens.

C'est un fait bien établi que nos élèves, même ceux qui ont obtenu tous les grades que leur confèrent nos écoles primaires et nos "High Schools," n'ont pas une connaissance suffisante de la langue française. Pourtant, l'élève acadien est aussi intelligent et aussi studieux que son confrère d'origine anglaise. Sa quasi-ignorance du français n'est donc pas due à une faiblesse d'intelligence ; elle n'est pas d'avantage due à une certaine indifférence chez lui, d'apprendre sa langue, car, quoiqu'il soit en contact presque continu avec les Anglais, il aime sa langue maternelle, il désire la bien connaître et la bien parler. Mais le milieu peu favorable dans lequel il est placé, ne lui permet pas de réaliser ces légitimes aspirations.

Et qui blâmer pour cet état de chose ? Les autorités scolaires de la Nouvelle-Ecosse, pour le trop peu d'encouragement qu'ils donnent à l'étude du français, particulièrement dans nos "High Schools." En 1901, il est vrai, cédant aux instances des Acadiens qui luttaient pour la revendication de leur droit à l'étude de leur langue, le Conseil de l'Instruction Publique accorda que, pendant les quatre premières années du cours primaire, le français fût la langue d'enseignement dans nos écoles. C'était certes le moins qu'il pouvait faire pour une cause, non moins sacrée, pour nous de l'Acadie, que celle des Canadiens-Français de l'Ontario, mais sachant pour le moment qu'il était inutile de continuer la lutte, nous fûmes forcément obligés de nous contenter. Jusqu'au 4^{ième} Grade, donc, l'enseignement, dans nos écoles acadiennes se donne surtout en français, mais du 4^{ième} Grade au huitième, l'étude du français est beaucoup moins considérée, car il se continue en même temps que l'enseignement de l'anglais.

Mais huit années de français devraient donner à nos élèves une connaissance assez appréciable de leur langue diront quelques-uns. Oui logiquement parlant, mais les résultats obtenus démontrent que la majorité des Acadiens qui sortent de nos écoles primaires ne savent ni parler ni écrire correctement le français. Les fautes d'orthographe qu'ils font, sont preuves qu'ils ignorent souvent les premières règles de la grammaire. Sont-ils excusables? Oui, croyons-nous, et voici comment.

En premier lieu, la majorité de nos maîtres et maîtresses d'école, n'ont pas eux-mêmes une connaissance assez approfondie de la langue française, ni la méthode et les moyens de la bien enseigner, car, ils ont fréquenté les mêmes écoles que leurs élèves, et ont subi tous les inconvénients d'un programme *d'étude du français* que les autorités scolaires de la Nouvelle-Écosse ont su préparer à leur manière. Jugez-en plutôt par le tableau suivant : tableau des matières du cours d'étude du français des High Schools," que j'emprunte au "Petit Canadien."

Au 9ième Grade, qui renferme les matières requises pour un diplôme scolaire de 3ième classe, "Ontario High School French Grammar by Squair & Fraser ; Lessons 1 to 30, and Bertenshaw's French Conversational Reader, Lessons 1 to 30."

Au Grade X, programme de deuxième classe, "Ontario High School French Grammar, Lessons 30 to 60, and Bertenshaw's Reader, Lessons 31 to end." Au Grade XI, programme de 1ière classe, "Berthon's Specimens of Modern French Prose : "Ontario High School French Grammar, Lessons 61 to 92." Au Grade XIII ou Académique, on termine l'étude de la grammaire, toujours la même, et on fait de la littérature???. On fouille les "Sacs et Parchemins" de Sandeau : on admire en passant le Polyeucte de Corneille, édition de Baunhotz (un Allemand probablement), et on fait la connaissance de "Le gendre de Monsieur Poirier !"

Un programme ainsi rédigé et à couleur un peu trop ontarienne, n'est pas de nature à nous faire croire que ses auteurs sont doués d'une grande libéralité. Il n'est pas de nature non plus, à inspirer une grande confiance chez nos élèves, et il ne faut pas s'étonner alors si la connaissance du français chez eux, n'est pas ce qu'elle devrait être.

Cette Ontario High School French Grammar, qu'on nous met entre les mains, étant celle sans doute qui a inspiré à un inspecteur anglais des écoles françaises de l'Ontario la fameuse phrase "Il

puit entonne," n'est pas faite pour nous. Étant bilingue, elle s'adresse plutôt à l'élève anglais qui veut apprendre le français.

Si au moins l'étude de cette même grammaire était obligatoire dans *tous les Grades* de nos High Schools, nous n'aurions pas trop à nous plaindre, mais elle ne l'est pas. Ainsi, au 9ième Grade l'anglais seul est obligatoire et le français est matière facultative aux examens. Au 10ième, il est mis sur le pied du grec et de l'allemand. Si enfin la connaissance de chacune des règles de cette grammaire était accompagnée d'un exercice écrit, l'élève comprendrait mieux d'abord et retiendrait plus facilement ensuite. Mais les autorités scolaires se gardent de lui en fournir les moyens. Pourvu que l'on sache un peu d'Éthymologie et que l'on apprenne les principales règles de la Syntaxe, c'est suffisant pour eux.

On le voit, le Conseil de l'Instruction Publique donne peu d'importance à l'étude du français dans les Grades élevés, et s'il nous a accordé que, durant les quatre premières années du cours primaire, le français fût la langue d'enseignement dans nos écoles acadiennes, il a cédé à notre demande plutôt dans le but de faire de cet enseignement du français, la préparation à l'étude de l'anglais, qu'en celui de la reconnaissance de nos droits. Nos adversaires sont puissants, mais nous sommes tenaces et moins timides aujourd'hui. Nous luttons toujours, tranquillement cependant, et sans trop le faire voir, car nous vivons dans un siècle où le faible doit souvent plier et user de douceur auprès du fort.

Ceci ne nous empêche pas, toutefois, de caresser l'espoir de voir un jour des écoles normales bien françaises, établies sur ces plages acadiennes, où iront se former pendant des années, les futurs éducateurs et éducatrices des petits frères d'Évangéline.

A.-L. AUCOIN.

La collection complète

Il y a encore quelques collections complètes de la Revue acadienne au bureau du directeur. Les 12 numéros de l'année, reliés formeront un joli volume.

LA REDACTION

Les vocables algonquins, etc.

(Suite)

HURONS:

Tribu indienne, très puissante, autrefois. "Les Hurons habitaient au nord des lacs Erié et Ontario. Ils s'appelaient Wyandots, et ils furent surnommés Hurons à cause du bizarre aspect de leur tête tatouée et de leur chevelure. Les premiers Français qui virent ces étonnantes têtes de Sauvages s'écrièrent: "Quelles hures."

Ce qui précède est pris de la *Vérité* de Québec, no du 10 février 1917. *Se non è vero...*

La paternité de cette trouvaille revient au Père Lallemand.

IROQUOIS:

Tribu sauvage, ennemie des Français. "La nation Iroquoise reçut des Français le nom sous lequel elle est généralement connue et que l'on fait dériver du mot "Hiro," j'ai dit, conclusion ordinaire des harangues de ses orateurs. Les Iroquois s'appelaient eux-mêmes du nom de Hottinonchiendi, qui signifie cabane achevée. Les Hollandais, leurs voisins, les appelaient Maquas, désignation qui s'est étendue même aux Hurons.

En changeant un peu ce mot, les Anglais ont formé le nom de Mohawk, qu'ils donnèrent aux Agniers."

De la *Vérité* de Québec, no du 10 février 1917.

Ceci est croyable, sans cependant être un article de Foi.

Me prévalant de l'axiome théologique *in dubiis libertas*, j'ose émettre l'opinion que ce nom viendrait tout aussi vraisemblablement d'une locution indienne, notée en français par *Irinachoiw*, et qui signifie *un vrai serpent*.

KACAQUI:

Canard à longue queue, d'après M. C. E. Dionne. C'est le *old Squaw* des chasseurs anglais.

KAYAK :

Canot fermé, fait de peaux, dont se servent les pêcheurs et les chasseurs esquimaux.

Le canot ouvert, en usage pour les femmes, se nomme *oumiak*.

KINIKENIK :

Vocable des Sauvages de l'ouest passé dans la langue, et qui signifie un mélange de tabac indigène de saule rouge (*red willow*) et de *sumach* (*rhus*).

MACHICOTE :

Mot pris aux Algonquins et qui signifie jupon de femme, cotillon.

MACKINAW :

Camelot, *couverte* de laine, *capot* fait avec une couverture de laine. Ainsi appelé, parce que ce vêtement venait principalement du fort Mackinaw; tout comme le nom de *cachemire* a été donné aux châles qui viennent de la ville de Cachemire, aux Indes.

Enveloppés dans nos pelisses de bison et dans nos couvertures *Mackinaw*, nous pouvions sans être incommodés, braver la fureur du vent.

MASKEG :

Marais, savanne. Ce mot est d'origine *crie*, correspond au mot *mocôque*, d'origine anénaquise, employé par les Acadiens. Ce terme est entré dans la langue des Anglais du Canada.

MASKOBINA OU *Masko* :

"Nom sauvage du *sorbus americana*, le sorbier." L'abbé H. R. Casgrain. Mot en usage dans le pays de Québec.

MICHIGONEN :

"Mot d'origine montagnaise, désignant une variété de persil, dont l'arôme est bien supérieur à celui de nos espèces domestiques."

Sylva Clapin—*Dictionnaire*.

MOHAWK : tribu iroquoise :

Il semblerait que ce nom vienne d'un mot pris au dialecte des Narragansets, *mohowauuck*, signifiant *mangeur d'êtres vivants*, quelque chose comme cannibale.

MADOUECE :

Porc-épic, le *histris* des naturalistes. Ce mot apparemment pris du vocabulaire micmac est d'un emploi universel parmi les Acadiens, quoique le mot porc-épic soit aussi connu.

MAHOGANE :

C'est le bois d'acajou *swietenia mahogany*. Ce mot nous vient de l'anglais, qui le tient des aborigènes d'Amérique.

MAIS :

Zea mays (L.) appelé *turquet*, *blé d'Espagne*, blé de Turquie, en France, et blé-d'Inde, en Acadie. C'est le *maize*—des Anglais. Mot d'origine haïtienne.

"Les Armouchiquois et toutes les nations plus éloignées, outre la chasse et la pêche ont du blé de *mahis* et des fèves."

Lescarbot, *tome III*, p. 119.

MANITOU :

Esprit, divinité. On trouve plusieurs lacs et rivières, depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'aux prairies du Manitoba, qui portent ce nom, assurément algonquin. "Les plus nerveux, parlaient de sortir et de provoquer en combat singulier le *manitou* du Saint-Maurice"—*Sulte*.

Les îles *Manitoulines*, au nord du lac Huron, les plus grandes îles en eau douce de toute la terre, signifient les îles du *Grand Esprit*. C'est sur ces îles que se déroule l'épopée indienne de Longfellow, *Hiawatha*.

MARCHOUECHE : *Procyon lotor* :

Chat sauvage, appelé, je crois, *raton* dans le *Roman de la Rose*. C'est le *raccoon* des Anglais.

Le mot *marchouèche* nous vient apparemment des Micmacs, quoiqu'il porte fortement l'empreinte du picard.

MARIE-BARON :

Mot des Antilles, signifiant, tonnerre, et qui est passé dans la langue maritime.

MASHQUABINA :

Sorbier d'Amérique. Ce mot, inconnu en Acadie, est en usage en bas de Québec, principalement dans la région du Saguenay.

"Le mot *maskouabina* veut dire graine à ours. C'est le cormier, dont les orignaux mangent l'écorce qu'ils aiment beaucoup. J.-C. Taché. *Les trois Légendes*. Peut-être devrait-il orthographier *mashkonabinac*.

MASHKOUÏ :

Ecorce de bouleau. Ce mot sauvage est passé tout à fait dans la langue acadienne : allumer le feu avec du *maskouï* ; faire un casseau de *maskouï* pour recueillir l'eau d'érable, etc. "*Maskwa*, en algonquin, signifie celui qui étreint l'ours." (Berloin, p. 195.)

MASKINONGE :

Gros poisson d'eau douce se rattachant à la famille des brochets, genre des *esoces*. Son nom scientifique est, je crois, *esox nobilior*.

Les Anglais en ont fait *masquilonge*, par le changement de *l'n* en *l* et la chute de l'accent sur *l'é*.

Il y a la rivière et le lac *Maskinongé*, dans la province de Québec.

MATACHE :

Tacheté, marqué de taches, meurtri : il a la peau toute *matachée*. Je crois que les Acadiens tiennent ce mot des Sauvages, qui l'employaient dans un sens différent.

“Poutrincourt lui fit des présents de couteaux, hache, et *matachias*, c'est-à-dire, escharpes, carcans et brasselets faits de patenotres ou de tuyaux de verre blanc et bleu.” *Lescarbot*.

Le même auteur dit ailleurs : “Il porte pendu à son col... une bourse en triangle, couverte de broderie, c'est-à-dire de *matachiaz*.”

J'ai vu quelque part que le prétendu Sauvage qui avait assassiné Howe, à Beauséjour, était un Acadien, *mataché* par les soins de l'abbé Leloutre, au dire des Anglais. Ici, le mot signifie déguisé en sauvage. L'abbé Leclercq et les autres missionnaires écrivent se *matachier*.

MAXANGUA :

Non d'un arbre des Indes occidentales, dont l'écorce sert à fabriquer des cordages. Le dictionnaire maritime de Bonnefoux et Paris l'a recueilli.

MICOCOULLER :—*Celtis occidentalis*.

Essence de bois très dur, précieux en ébénisterie. Ce mot dont le radical est inconnu est vraisemblablement d'origine américaine.

MICMACS :

Indigènes appartenant à la grande famille abénaquise, et qui, sous la domination française, habitaient plus particulièrement le territoire compris aujourd'hui par le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et une partie de la Gaspésie.

Quelle est l'origine de ce mot ? Quand et par qui le nom de *Micmac* fut-il donné aux sauvages de l'Acadie. J'en fis la demande à M. Benjamin Sulte, une autorité en histoire du Canada, et voici ce qu'il m'a répondu :

“Par qui, et à quelle occasion le nom de *Micmacs* fut donné aux Souriquois ou Algonquins de l'ancienne Acadie ?

“La page suivante d'une brochure portant pour titre UNE TRIBU PRIVILIGIÉE : SOUVENIR DU III^e CENTENAIRE DES MICMACS et publiée en 1910 par le Rév. P. Pacifique, O.M.C., répond parfaitement à cette question : c'est-à-dire qu'elle fait du micmac !

(A continuer)

P. POIRIER

BALLOTTA
SANTO SPIRITO

“Par chez nous”

Les préparatifs du sacre de Mgr Chiasson se continuent avec entrainement à la Pointe de l'Église. Son Éminence le Cardinal Bégin sera le prélat consécrateur. Mgr S.-J. Doucet P. D., vient de faire appel à la générosité du peuple acadien qui ne manquera pas de témoigner au nouveau prélat, par un précieux cadeau, toute la joie et la considération dont il est l'objet. Quelques-uns des anciens élèves de Ste-Anne ont déjà fait leur offrande ; les autres ne manqueront pas de faire de même. La Congrégation de Jésus et de Marie si douloureusement éprouvée, ces derniers temps par deux incendies consécutives, compte sur l'Acadie reconnaissante pour le plein succès de ces fêtes qui auront lieu le dix-huit octobre.

Nous avons appris depuis le mois dernier, qu'un comité était formé, au Nouveau-Brunswick, dans le but de prélever des fonds pour l'achat d'un autel de la Sainte Vierge, dans la crypte de la basilique à l'Oratoire St-Joseph (Côte des Neiges, Montréal) et que sa Grandeur Mgr. Edouard LeBlanc, évêque de St-Jean, en était le président d'honneur.

Avant que d'apprendre cette heureuse nouvelle, enthousiasmé par la lecture de deux articles dans l'Évangéline sur l'a-propos du projet, l'auteur de ces lignes s'est rendu chez le Provincial des Pères de Ste-Croix qui a été rempli d'amabilité pour lui, et lui a fait voir les papiers de l'architecte se rattachant au coût de cet autel. Le montant en est que de huit-cents dollars. Il est à espérer que nous n'aurons pas de peine à prélever cette somme. Le Rév. Père Provincial considère ce don comme un acte de la divine Providence. Laissez moi vous ajouter que les Acadiens de Montréal ne seront pas les derniers sur la liste des donateurs.

Les contributions peuvent être adressées à M. l'abbé H.-D. Cormier, Moncton N. B., secrétaire du comité ou à Mgr S.-J. Doucet, président de ce même comité.

Les membres des Succursales **Jacques et Marie** et **Abbé Casgrain** de la Société l'Assomption de Montréal auront leur **euchre** annuel à la salle de l'Assistance Publique le 24 octobre prochain. Depuis la fondation de la succursale des dames, les organisations marchent à merveilles. Les billets pour cette fête sont en vente chez tous les membres assumptionnistes au prix de 35 sous.

DEPECHEs DE FRATERNELLES AMITIES.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française,
Chers Messieurs,

Les Acadiens de Montréal, réunis à la salle de l'Union St-Joseph de St-Henri, pour célébrer leur fête nationale, s'empressent de vous témoigner leur vive admiration pour l'excellent travail d'éducation qui se poursuit dans les rangs de l'A. C. J. C., et vous offrent au besoin, leur entière coopération.

(Signé) Rév. J. A. Richard, Chapelain.
É.-L. Aucoin, président.
E.-D. Aucoin, sec. archiviste.

CORDIALE REPOSE

Extrait du procès verbal du Comité Central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. Séance du 5 octobre, 1917.

Merci aux Acadiens. Leur témoignage d'admiration est un réconfort pour les membres de l'Association de la Jeunesse. Grâce aux Acadiens des provinces maritimes et de Montréal, les liens d'amitiés qui unissent nos deux peuples tendent à se resserrer d'avantage. Puissent les deux jeunesses, l'acadienne et la canadienne, se tendre une main amicale pour travailler à l'obtention du même idéal catholique et français.

(Signé) Le chef du Secrétariat
Alphonse de la Rochelle.

E. A.

Le Pays d'Évangéline

PAR LE

DOCTEUR E.-D. AUCOIN

Préface par M. C. HEBERT et Introduction par M. B. SULTE

A vendre chez l'auteur 1918, rue Saint-Denis et dans les principales
librairies de Montréal. Prix du volume - - - 30 sous franco

Librairie Ducharme

TELEPHONE, MAIN 7031

Vieux livres et manuscrits achetés et vendus à des prix
raisonnables. Pour tout travail canadien dont
les éditions sont épuisées veuillez nous
écrire ou nous rendre visite à
notre nouvelle adresse:

G. DUCHARME

Nos 36 ET 36a RUE NOTRE-DAME OUEST,

(Au-dessus de la Librairie J.-A. Derome)

MONTREAL.

Heures de bureau: 9 à 11½ a. m. et 1½ à 5 p. m.

Messieurs de la haute-ville, Montréal

Faites faire vos travaux d'impression à l'imprimerie du journal

LE NORD

Satisfaction garantie.

176, rue Beaubien

TEL. ST-LOUIS 1298

Maintenant que la saison froide arrive venez vous procurer vos habits d'automne. Malgré l'augmentation du coût des marchandises, nos prix sont toujours les mêmes.

JOSEPH COURVILLE, ENG.

Tailleur, agent du "SEMI-READY"
Habits pressés et réparés.
Coiffures d'enfants, une spécialité.

NOUS TENONS LA MERCERIE
COMPLETE
POUR HOMMES

381, RUE BEAUBIEN

CONSULTATIONS

2 à 4 P. M.

7 à 9 P. M.

TEL. S.-L. 6085

Tél. St-Louis 3732

Docteur C.-E. Gaudet

EX-INTERNE DES HOPITAUX
NOTRE-DAME ET ST-PAUL

MALADIE DES ENFANTS

2491, rue Mance
ANGLE BERNARD

Montréal

A. Cadieux

Manufacturier Dentaire

237, rue Chambord, Montreal
Angle Mont-Royal

Monument National

Soirée du réveil acadien

Le mardi, 16 octobre 1917

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Sont au programme; MM. Victor Morin, le
R. P. Dagnaud, Érudite, M. Guy Vanier et
et le Dr E.-D. Aucoin. :-: :-: :-: :-:

Venez en foule, vous en retiendrez quelque chose.